



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

n°01 | MARS 2022

ECONOMIE et FINANCES

M A D A G A S I K A R A

Newsletter

bulletin mensuel

A LA UNE

La mission sécuritaire de la Douane
Malagasy prend tout son sens

> P.06

> SOMMAIRE

Editorial

Mesdames et Messieurs, Chers lecteurs,

Je suis heureuse de vous retrouver via cette newsletter, un nouvel outil que nous, Ministère de l'Economie et des Finances, avons conçu pour nous rapprocher de nos usagers, de nos partenaires, du public.

Cette newsletter vous parviendra désormais à chaque début du mois pour vous partager les actualités du Ministère et toute information que nous jugerons utiles à partager.

Dans notre démarche de digitalisation, nous poursuivons notre route et passons progressivement vers le mode *paperless*. Aussi, les supports de nos communications vont également tendre vers cette optique.

D'autres produits vous seront également envoyés par mail ; entre autres, la version électronique de notre magazine trimestriel, Economie et Finances, ou encore des liens vous permettant de visionner nos émissions en podcast et télévisées.

Vous remerciant déjà de l'intérêt que vous voudriez bien apporter à nos communications, je vous adresse au nom de toute mon équipe nos cordiales salutations, et bonne lecture.



Haritiana Johasy R.

*Directeur de la Communication
Ministère de l'Economie et des Finances*

S O M M A I R E

> À LA UNE



**LA MISSION SÉCURITAIRE DE LA
DOUANE MALAGASY PREND TOUT
SON SENS**

> P.06

QUAND LA BRIGADE CANINE
PATROUILLE...

> P.07

LE 100% SCANNING À PARTIR DU
MOIS DE MAI 2022

> P.08

> ACTUALITÉS

> P.03 MEF : LA DIGITALISATION SE
POURSUIT

> P.04 AUGURE : DEPLOIEMENT DE
NOUVEAUX MODULES

> P.05 Participation de Madagascar au Forum
virtuel des parties prenantes sur
l'accélération du financement de la santé
sexuelle et des droits en matière de
procréation dans la décennie d'action...

> REGARD SUR LE MINISTÈRE

> P.09 TRÉSOR PUBLIC : FORMATION DES
DÉPOSITAIRES COMPTABLES ET DES
AGENTS COMPTABLES

> P.10 ATELIER SUR L'ÉTABLISSEMENT DES
ESTIMATIONS ET LA GESTION DE LA
SOLDE

SAVA : REUNION DES PRMP

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES :
FORMATION SUR LA CEB 2022

MEF : La digitalisation se poursuit

Le Ministère de l'Economie et des Finances, a présenté deux grandes réformes digitales dans le traitement de ses dossiers au mois de Février. A savoir, l'intégration de nouveaux modules dans l'Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources humaines de l'Etat (AUGURE), conjointement traité et mis en place avec le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales, et le lancement du Procurement Review System (PRS) qui sera désormais l'outil de travail de la Commission Nationale des Marchés (CNM).



Augure : de nouveaux modules développés

Depuis le 25 février 2022, les nouveaux modules développés pour l'AUGURE 2 concernant l'avancement pour les fonctionnaires (i), l'avancement pour les Agents non encadrés(ii), le reclassement pour les fonctionnaires (iii), le reclassement pour les agents non encadrés (iv), le reclassement pour les agents non encadrés suite nomination (v), la récompense (vi), la titularisation (vii), le changement de mode de paiement (viii), l'indemnité de congé non pris (ix), et la prestation familiale (x) sont disponibles. Le Ministre de l'Economie et des Finances, Rindra Hasimbelo RABARINIRINARISON (MEF), explique que l'AUGURE 2 constituera un outil d'aide à la décision quant à la gestion des effectifs, des emplois et des compétences des agents de l'Etat.



CNM : 0 papier

Ce nouveau système permettra aux utilisateurs de travailler de manière efficace avec des informations disponibles en temps réel, de faciliter les actions de tous les services et d'assurer la traçabilité et la sécurisation des données. Il allègera également les tâches des services, baissera le taux d'erreur en termes de procédures administratives et accélèrera encore plus le traitement des dossiers soumis aux commissions. A partir du 28 février 2022, l'utilisation du PRS sera effective au niveau central et sera étendue dans toutes les Régions de Madagascar, en considérant les mesures d'accompagnement nécessaires lesquelles devront être attribuées aux services utilisateurs.

AUGURE : DEPLOIEMENT DE NOUVEAUX MODULES

L'intégration de nouveaux modules dans l'Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat (AUGURE) se poursuit. Les modules développés à ce jour sont ceux relatifs aux mouvements tels que l'Avancement fonctionnaire, l'Avancement agent Non Encadré, le Reclassement fonctionnaire, le Reclassement Agent Non Encadré, le Reclassement Agent Non Encadré suite nomination, la Récompense, la Titularisation, le Changement de mode de paiement, l'Indemnité de Congé

Non Pris et la Prestation familiale. Ces modules ont été présentés, l'année dernière, aux Directeurs des Ressources Humaines des Ministères lesquels ont donné leur approbation quant aux fonctionnalités de ces derniers. Le lancement officiel du déploiement de ces nouveaux modules s'est déroulé le 25 février 2022. Les utilisateurs d'AUGURE 2 au sein des Ministères et Institutions employeurs ont bénéficié d'une formation de quatre jours dispensée par les formateurs de la Cellule Technique AUGURE sur leurs prises en main et leurs manipulations, à partir du mardi 22 au vendredi 25 février 2022, à Ivandry.



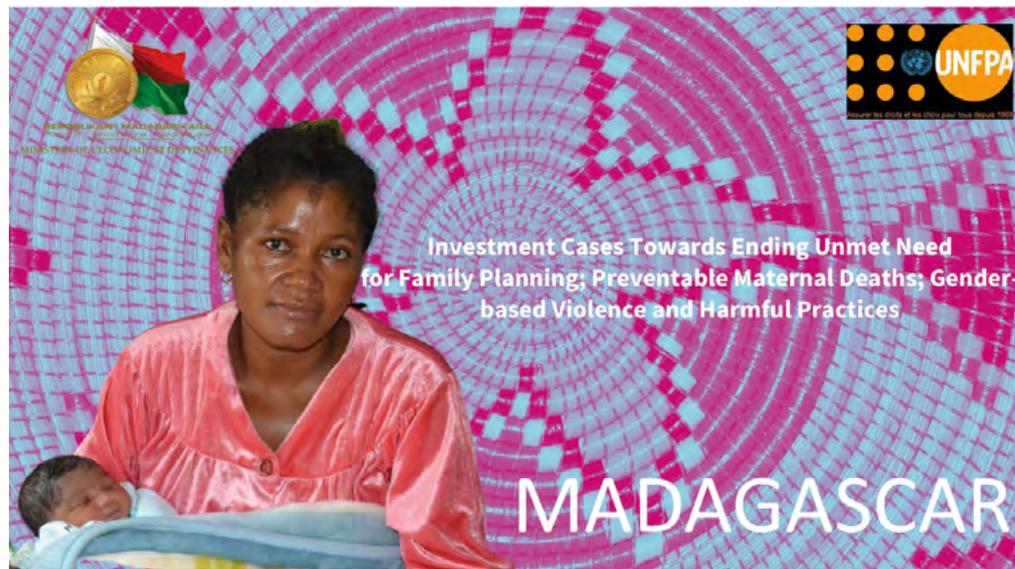
Lancement AUGURE 2.0 - Ivandry

Participation de Madagascar au Forum virtuel des parties prenantes sur l'accélération du financement de la santé sexuelle et des droits en matière de procréation dans la décennie d'action, organisé par le Bureau Régional de l'Afrique de l'Est et du Sud du FNUAP, le 09 février 2022.

En 1994, Madagascar a adopté les programmes d'action de la Conférence Internationale sur la Population et Développement (CIPD). En 2019, lors de la célébration de la 25^{ème} anniversaire de cette CIPD au sommet du Nairobi, Madagascar a déclaré ses engagements nationaux focalisés sur l'atteinte de trois résultats transformateurs, à savoir : (i) mettre fin au décès maternel évitable; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits de planification familiale et (iii) mettre fin à la violence basée sur le genre et à toutes les pratiques néfastes, y compris le mariage des enfants.

En 2021, Madagascar, avec l'appui technique du FNUAP, a pris l'initiative d'établir les cadres d'investissements permettant d'atteindre ces trois résultats transformateurs et d'évaluer les coûts y afférents. Comptant parmi les rares pays africains ayant réalisé ce processus, il a été spécialement invité par le Bureau Régional du FNUAP, aux côtés de quatre (4) autres pays africains (le Botswana, le Sud-Soudan, le Kenya et la Namibie), à partager son expérience sur la conception de ces cadres d'investissement et à réfléchir ensemble sur leur financement éventuel, dans une rencontre virtuelle organisée le 09 février 2022.

Pendant cet évènement, le Directeur Général de l'Economie et du Plan (DGEP) au sein du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF),



Monsieur Olivier RAMIANDRISOA, a (i) présenté l'état d'avancement de Madagascar dans la poursuite des trois résultats transformateurs, (ii) exposé l'approche privilégiée par le pays dans la conception des cadres d'investissement et (iii) révélé les coûts estimés nécessaires pour l'atteinte des trois résultats transformateurs à l'horizon 2030. Le Secrétaire Général du MEF, Monsieur Andry RAMANAMPANOHARANA a, de son côté, recommandé (i) le réaménagement budgétaire en faveur de la santé maternelle et reproductive, la planification familiale et le renforcement du système de santé en général; (ii) l'implication davantage des autorités supérieures dans le choix des investissements et la recherche de financement et (iii) la mobilisation de fonds suffisants par les partenaires techniques et financiers.

En somme, cette conférence a permis à Madagascar de réaffirmer sa volonté à s'engager davantage dans l'atteinte de zéro décès maternel, zéro besoin non satisfait en planification familiale, zéro violence basée sur les genres et zéro mariage précoce des enfants. Elle a également été une opportunité pour plaider en faveur de la mobilisation des ressources suffisantes pour le secteur de la santé et de la protection sociale en Afrique.

La mission sécuritaire de la Douane Malagasy prend tout son sens

La Douane Malagasy priorise depuis l'élaboration de son plan stratégique 2020-2023 la lutte contre la fraude et la contrebande. Au vu des tentatives d'exportation et d'importation illicites grandissantes, il est devenu primordial pour la Douane de renforcer ses actions de sécurisation autant en faveur du pays que des citoyens.

Aujourd'hui, des projets ambitieux et innovants sont en cours de mise en œuvre, visant une amélioration de la capacité de l'Administration douanière à cibler et à réprimer la fraude et la contrebande.

Centre de surveillance - Douane Toamasina



Quand la brigade canine patrouille...

Un an après sa mise en place, la toute première Brigade canine de la Douane Malagasy a à son actif une belle liste de réalisations; une efficacité avérée.

Pas plus tard qu'au début du mois de février, l'équipe a été sollicitée suite à un renseignement reçu d'une Administration sœur. De la métamphétamine sous forme de cristaux a été flairée par les agents canins de la Brigade, spécialisés en stupéfiants, dans deux colis en provenance d'Afrique du Sud. Dissimulés dans des tableaux artistiques africains, les cristaux de 660 et de 965 grammes ont été saisis et l'affaire suit aujourd'hui les procédures contentieuses relatives.

La brigade canine de la Douane démontre à chacune de ses missions son efficacité et que le travail d'équipe homme-chien peut être une véritable réussite. De quoi être une fierté pour la Douane Malagasy.



Le 100% scanning à partir du mois de mai 2022

La célébration de la Journée Internationale de la Douane à Toamasina le 10 février a été l'occasion pour la Douane Malagasy d'annoncer que le projet 100% scanning sera opérationnel dès le mois de mai de cette année.

Un projet de taille pour la douane dans le cadre de la lutte contre la fraude et la contrebande. Le scanning obligatoire des conteneurs à l'import et à l'export permettra de détecter les risques en temps réel et de renforcer le contrôle a posteriori. Mais plus encore, au grand avantage des importateurs, ce projet contribuera de

façon considérable au développement de l'économie nationale en diminuant les délais de dédouanement. Celui-ci, prenant généralement quelques jours sera effectué en quelques heures.

Par ailleurs, le 100% scanning permettra de fournir à l'équipe en charge de l'analyse des risques de constituer une base de données riche pour l'Administration douanière qui facilitera ses recherches et analyses. Il est utile de noter qu'il en découlera également un désengorgement du Portail pour une meilleure circulation et sécurisation du port.

Force est de constater que l'Administration évolue grâce à ses

Le projet s'étendra dans les zones portuaires internationales jusqu'à fin 2022.

projets de modernisation qui se concrétisent petit à petit. Et cette année marquera surtout le début de sa transformation digitale.



Trésor Public : Formation des dépositaires comptables et des Agents comptables

Le Ministère de l'Economie et des finances poursuit les efforts de développement personnel de ses agents. La Direction Générale du Trésor a organisé des formations dédiées à ses dépositaires comptables au niveau central et aux Agents comptables des Etablissements Publics Nationaux.

Le mois de février 2022 a été marqué par l'organisation de deux formations différentes au profit des agents du Trésor Public. Durant l'ouverture de ces deux formations, le Directeur Général du Trésor, Andry Nirina Rajaofetra a rappelé aux participants l'objectif de développement du Gouvernement dont les agents du Trésor Public ont leur rôle à jouer dans sa réalisation. Afin d'instaurer la bonne gouvernance, ils ont le devoir de travailler dans l'impartialité, la transparence et loin de toute forme de corruption. Outre l'intégrité, il a aussi incité les participants à toujours respecter les usagers et à leur porter assistance dans les diverses procédures tout en respectant les textes règlementaires en vigueur. La première formation s'est tenue le 11 février 2022 dans la salle de conférence sise au Plan Anosy. Elle a bénéficié aux dépositaires comptables. Chargés de tenir la comptabilité-matière, ces derniers assurent la traçabilité des fournitures et matériels acquis par l'administration depuis leur acquisition jusqu'à leur condamnation. Le thème de la

formation a été ainsi axé sur la comptabilité matière en mettant en évidence la condamnation. La Direction Générale du Trésor a fait appel à des formateurs de la Direction du Patrimoine de l'Etat pour renforcer la connaissance de ses dépositaires comptables. L'objectif étant l'optimisation de la gestion des biens publics de tous ses départements, les dépositaires comptables exerçant dans les autres régions vont également bénéficier du même genre de renforcement de capacités. La deuxième formation qui a été destinée aux Agents comptables des établissements publics nationaux a eu lieu le 23 au 25 février 2022. Cette formation revêt d'une importance capitale dans la mesure où les agents comptables sont perçus comme étant les ambassadeurs du Ministère de l'Economie et des Finances auprès de ces établissements publics. Ils ont de ce fait l'obligation de donner une bonne image de l'institution que ce soit en termes de compétence ou de comportement. Les formateurs ont été constitués par des experts exerçant déjà au sein du Trésor Public et qui ont les compétences et l'expérience requise pour transmettre leur savoir.

Satisfaction des participants

La formation des Agents comptables a concerné la « Confection des Comptes de Gestion et Etats Financiers des Etablissements Publics Nationaux ». Plusieurs thèmes ont été abordés notamment les modalités de préparation des comptes de gestion (documents généraux et pièces justificatives), le montage des états financiers (balance définitive, compte de résultat...), et le logiciel à l'usage des Etablissements Nationaux.

Les participants se sont dits satisfaits même si la durée de la formation n'était pas suffisante pour traiter tous les points qu'ils auraient voulu approfondir. Le Directeur de la Comptabilité Publique, Rado Haja Raharijaona-Ndrianarilala a ainsi assuré dans son discours de clôture de formation que leur demande sera étudiée. Il a également évoqué le projet du Trésor Public de mettre en place une centre de formation afin d'optimiser les ressources humaines pour une meilleure efficacité et efficience. L'objectif est donc de développer la motivation, l'efficacité et le professionnalisme des agents du Trésor Public à travers une formation continue.

En effet, la Direction Générale du Trésor estime qu'il est primordial d'apprendre et de mettre à jour continuellement le savoir de ses agents. Cela contribue non seulement au développement personnel des bénéficiaires et à l'amélioration de la qualité du travail mais favorise aussi aux usagers. Les collaborateurs ont d'ailleurs été encouragés à ne pas se contenter de leur savoir mais de continuer d'apprendre peu importe leur âge et le poste qu'ils occupent.

ATELIER SUR L'ETABLISSEMENT DES ESTIMATIONS ET LA GESTION DE LA SOLDE

Les salaires des fonctionnaires représentent une part importante des dépenses publiques. Pour 2022, 49,8% des impôts collectés seront mobilisés pour le paiement de la solde et 28,4% des dépenses du Budget de l'Etat y seront consacrés. Une refonte de la gestion de la solde s'avère nécessaire pour une gestion rationnelle et performante des dépenses publiques. La mise en place de nouveaux outils permettant de fixer les prévisions

et suivre l'évolution des dépenses liées aux salaires et indemnités contribuera à atteindre cet objectif. Dans ce cadre, un atelier portant sur l'établissement des estimations et sur la gestion de la solde a été organisé du 8 au 11 février à Ambohidratrimo. Les nouveaux outils adoptés lors de cet atelier seront intégrés dans AUGURE dans le cadre de la digitalisation des services publics.

SAVA : REUNION DES PRMP

Pour une meilleure coordination dans la gestion des finances publiques au titre de l'exercice budgétaire 2022,



une réunion de toutes les Personnes Responsables de Marchés Publics (PRMP) auprès des Services Techniques Déconcentrés (STD), des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des Etablissements Publics Nationaux (EPN) s'est tenue le 23 février 2022. Celle-ci s'est déroulée dans la salle de conférence de l'Hôtel des Finances à Besopoka à Sambava. Organisée par le Service Régional du Budget (SRB) avec la contribution du délégué régional du Contrôle Financier, du Trésorier Général et du représentant du président de la Commission Régionale des Marchés (CRM), cette réunion des PRMP a pour but de renforcer la maîtrise des différentes procédures relatives à l'exécution des marchés publics ainsi que l'utilisation du logiciel SIGMP.

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES: FORMATION SUR LA CEB 2022

Les premières réunions des acteurs budgétaires réunis dans le cadre du Club Régional de Gestion Publique (CRGP) ont commencé ce mois de février dans différentes régions. Celles-ci ont également été organisées auprès des départements ministériels au niveau central. Les procédures liées à l'exécution du budget général de l'Etat, la nomination des acteurs budgétaires, un rappel sur les rôles de la tutelle technique des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et sur les dates clés comme la clôture de demande de prise en charge des TVA et la transmission de la liste des arriérés de la TVA ont été communiqués aux bénéficiaires.



Le mois en Bref

EVENEMENTS

Remise officielle du Code source du Procurement Review System (PRS) par le MEF au Canal Olympia Andohatapenaka.
(28 février 2022)



Inauguration et ouverture officielle du logiciel AURURE 2.0. *(25 février 2022)*



VISITES

Semaine du 21 février 2022

Rencontre entre le Président de la République, du Premier Ministre avec l'équipe de la Banque Mondiale menée par Idah Z. PSWARAYI.
(23 février 2022).



Rencontre entre le MEF et l'Ambassadeur de l'Angleterre SEM David William Ashley en perspective du financement de l'ARC (Assurance Panafricaine pour la Gestion des Risques et Catastrophes). *(18 février 2022)*



Rencontre entre le MEF et l'Ambassadeur de la République de Corée à Madagascar, SEM Yong-ho SON. *(18 février 2022)*



WEBINAIRES

Participation du MEF à l'ouverture officiel de la mission organisée par le FMI sur le changement climatique.
(28 février 2022)



Parrainage de l'Africa Fintech Forum 2022 qui est axé sur la digitalisation des services financiers. *(3 mars 2022)*



REUNION TECHNIQUE

Réunion technique entre le MEF, la représentante de la Banque Mondiale Marie Chantal Uwanyiligira et les missionnaires de la Banque Mondiale. *(17 février 2022)*





REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivavaha • Tanindrazana • Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

ECONOMIE *et* FINANCES *Newsletter*

M A D A G A S I K A R A

www.mef.gov.mg



Direction de la
Communication